



Le système prostitueur : violence machiste archaïque
Quinzaine Egalité femmes/hommes de la région Rhône-Alpes
8 octobre 2012 – Villeurbanne, Palais du travail, 9 place Lazare Goujon 9h30-18h00

1ère table ronde : Comment agir contre cette violence sexuelle

Les femmes handicapées et les violences

Tout d’abord, je voudrais remercier Michèle Vianès et toute son équipe de m’avoir invitée à partager cette journée avec vous sur un thème qui me tient particulièrement à cœur.

Toute forme de violence est une dégradation de l’être humain, une honte pour l’humanité, une violation au droit d’exister.

La place d’où je parle est celle d’une femme singulière, aveugle aujourd’hui après avoir connu l’aventure inédite de la perte de vue. C’est-à-dire que j’ai perdu la vue jour après jour comme le soleil qui se couche à l’horizon pour aboutir à la cécité. De ce fait je connais bien le monde du handicap.

J’ai créé en 2003 L’association Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir qui accueille des femmes en situation de handicap quelle que soit leur singularité (personnes handicapées motrices, sensorielles, de petite taille, psychiques, des personnes porteuses de maladies rares ou orphelines etc.)

Ces rencontres avec des femmes handicapées m’ont fait prendre encore plus cruellement conscience de la violence que vivent les femmes handicapées. Si 36 % de femmes valides subissent des violences, ce sont 72 % de femmes handicapées qui en sont victimes. Plusieurs raisons à cela. L’autre thème que j’aborderai est celui des « aidantes sexuelles », lancé par des hommes handicapés et soutenu à l’époque par le député Chossy.

Si la vie affective et sexuelle des personnes handicapées est une grave question à laquelle il faut réfléchir, échanger, il n’est pas question d’y répondre par une marchandisation des corps.

Heureusement, à la faveur du changement de majorité, nous avons retrouvé un ministère des droits des femmes oublié depuis de longues années.

Violences envers les femmes handicapées :

Je voudrais me centrer sur cette violence tellement spécifique, celle qui concerne les femmes et plus particulièrement les femmes handicapées. Je n’ai quasiment rien trouvé sur ce sujet ; ce sont donc mes réflexions personnelles, basées sur mon expérience de psychanalyste recevant des femmes handicapées victimes de violences, sur mes rencontres avec des femmes singulières qui m’ont fait partager l’horreur de la maltraitance, sur mes interrogations, mes échanges avec des collègues, mais surtout l’écoute des paroles, des mots, des souffrances dites ou évoquées, des coups assourdis, des traces sur les corps. Le regard de celles qui, la bouche close par la peur, m’ont fait partager, ressentir l’épouvantable de l’expérience de la violence.

Il me semble que la violence qui frappe les femmes handicapées a sans doute le même point de départ que toute violence. Et pourtant, le handicap oblige à franchir un pas de plus, celui d'une vulnérabilité, d'une fragilité plus grande.

La personne handicapée, du fait de son histoire corporelle, visible ou non, est sujette à une première violence que nous appellerons *médicale*.

L'enfant, l'adolescent, la femme ou l'homme porteurs d'une *anomalie* corporelle, vont devoir subir des traitements, des soins intensifs, des agressions corporelles. Les bébés, les petits enfants qui doivent être traités médicalement, qui ont des soins très lourds, subissent une agression corporelle très proche de la maltraitance. Mais comme on dit : « c'est pour leur bien » ! Traitements douloureux, par exemple kinésithérapie, opérations chirurgicales qui nécessitent des drains, des positions allongées, l'extension d'un membre, etc.

La personne handicapée, dès l'enfance, peut avoir été soumise à de la violence *normale, naturelle*.

Le handicap incarne la violence physique, doublée d'une violence psychologique terrible. Imaginez ces enfants hospitalisés pendant des mois, ces adolescents en maison de rééducation, ces adultes en hôpitaux

Des petites filles sont exposées nues sur leur brancard pour être soignées, des adolescentes subissent des soins douloureux sans respect pour leur corps, sans respect pour leur dignité. C'est normal d'être vue, regardée, examinée. Le corps devient objet ; il perd tout statut de corps appartenant à une personne. Il est objet de soins, cela suffit. Le sujet est réduit à un symptôme, à une défaillance, à une malformation. Il n'est plus sujet du désir.

L'habitude s'installe sans bruit, la violence du corps maltraité pour son bien est acceptée, demandée. La souffrance physique accompagne ces corps tout au long de leur vie. Il est devenu normal de souffrir, d'avoir mal. On ne va pas se plaindre, tous font tant pour nous sauver de la mort, de l'invalidité. On ne peut qu'être reconnaissants.

La culpabilité rôde, elle est là bien présente. Culpabilité de la différence, culpabilité de ne pas être autonome, culpabilité de la honte infligée aux autres, à sa famille. Honte de ne pas avoir su guérir, culpabilité de ne pas avoir assez souffert, pour réparer la faute. Il est normal d'avoir mal, d'être maltraité, il faut bien payer de ne pas être né comme tout le monde, ou d'avoir eu un accident.

La maltraitance corporelle, la maltraitance psychologique, sont intégrées et font partie du fonctionnement normal.

Si nous reprenons l'histoire infantile, cette histoire inscrite dans la psyché, si nous nous souvenons de cette lutte terrifiante entre la pulsion de mort et la pulsion de vie, nous assistons à une lutte à mort entre les deux.

Il y aurait beaucoup de choses à développer. Ma réflexion aujourd'hui, s'attarde sur ce vécu du petit enfant qui dès le plus jeune âge a subi des violences.

Certaines femmes handicapées vont être à nouveau victimes de ces violences, qu'elles supportent longtemps, trop longtemps, car souffrance, violence sont liées à ce fameux couple pulsion de vie/pulsion de mort.

Leur corps devient réceptacle de souvenirs douloureux. Françoise Dolto disait cette phrase tellement vraie : « Le corps se souvient de ce que l'esprit a oublié ».

Le corps se souvient des coups, des marques de souffrances, des soins maltraitants. Le corps se souvient de cette volupté mauvaise de la maltraitance, il se souvient qu'il est vivant grâce à la douleur.

La violence, chez la femme handicapée, a une connotation bien particulière.

D'une part elle porte le poids des femmes et dans son corps sont inscrites toutes les violences passées. Bien sûr cela ne justifie rien mais peut aider à comprendre l'approche que j'essaie de vous faire partager.

Il y a la culpabilité de la différence, de la tare, du handicap, la culpabilité antique d'être femme. La honte d'être handicapée, d'oser avoir du désir, du plaisir que peut lui donner un homme, et de devoir payer pour cela. Les coups ravivent toute cette souffrance, tout ce passé.

La femme handicapée a trouvé un homme valide, un homme qui la regarde qui est attentionné et qui surtout lui fait oublier la *faute* du handicap, de la différence. Très souvent elle en a une immense reconnaissance, elle se sent revivre, considérée. Elle est prête à tout pour sortir de sa médiocrité, de son handicap. Une obsession s'installe à bas bruit : surtout ne pas perdre cet homme, faire tout ce qu'il veut.

La rencontre avec ce conjoint, avec cet ami, permet souvent de quitter le milieu familial, l'institution, de prendre un peu d'indépendance. Et surtout on devient comme tout le monde. On va pouvoir créer un foyer normal !

Au début tout va bien, même si parfois la femme handicapée ressent un peu de crainte, quelques frissons de peur, d'angoisse, face à certains comportements de son conjoint. Plus ou moins rapidement, il y a un glissement dans la façon dont il parle, dont il se fait servir, il devient de plus en plus exigeant. Il contrôle les coups de téléphone, les visites etc. et l'homme exige de plus en plus de choses, jusqu'au jour où les coups pleuvent, où la brutalité s'installe.

« J'ai tellement eu l'habitude de souffrir dans mon corps du fait de mon handicap que ce n'est pas grave. Il a raison, je lui fais honte. Mon corps est si laid, si déformé que cela l'excite ! Je préfère être tapée et le garder, je préfère dormir par terre et qu'il me fasse l'amour. Qui voudrait de moi ! »

« Moi, me dit une autre femme, au début c'était formidable, je ne peux plus marcher, il me portait, tout allait bien. Un jour j'ai refusé de faire l'amour, il est devenu furieux. Il m'a fouettée, il m'a fait plein de choses, puis il est parti, il a caché mes cannes, crevé les roues de mon fauteuil. J'étais complètement dépendante. Pendant des mois il m'a frappée. Sans jambes, que peut on faire ? »

Une autre : « Ça l'excitait que je sois petite, très petite, il me traitait comme une petite fille et m'obligeait à rester attachée, jusqu'à ce que je pleure et que je le supplie. Je me suis sauvée ».

Une femme voyante vit avec un homme aveugle qui la gifle régulièrement : « Je le mérite, il n'y voit pas, moi oui ! »

Une autre femme, aveugle, est giflée régulièrement ; son mari a instauré un jeu, il la gifle jusqu'à ce qu'elle le retrouve dans la chambre et lui baise les pieds.

Toutes ces femmes racontent que la violence alterne avec des moments de gentillesse, de tendresse. L'homme violent leur demande pardon, les supplie de ne pas l'abandonner.

Le handicap est cette blessure inscrite dans le corps, inscrite dans la vie psychique, qui autorise l'Autre à la domination, à la maltraitance.

Le handicap est cette anormalité qui engendre le rejet, l'exclusion, la condamnation.

Le handicap est cette monstruosité, cette étrangeté qui engendre peur, angoisse et violence.

Je ne m'étendrais pas plus sur ces violences.

Aidant(e)s sexuel(le)s :

Je voudrais aborder mon deuxième point qui porte sur la notion « d'aidantes sexuelles ».

Pour en venir à mon propos d'aujourd'hui, je commencerai par dire : Les personnes handicapées ont une vie sexuelle comme tout un chacun. Une vie de désir. Longtemps, trop longtemps, on n'a pas considéré la personne handicapée comme un être désirant. Elle ne faisait pas partie de la société. Elle était enfermée soit dans une institution, soit chez elle.

L'étrangeté de nos questions montre qu'auparavant la société pensait que les monstres, les fous, les estropiés et tous ceux qui affichaient une différence étaient sans désirs, et on n'osait pas imaginer que les personnes handicapées pouvaient être des « êtres désirants ». La vie affective et sexuelle des personnes handicapées n'allait pas de soi. La différence inscrite dans le corps ou l'esprit donnait un statut particulier à ces personnes. La société n'envisageait pas leur désir de rencontre et encore moins leur désir d'enfanter. Les personnes lourdement handicapées ont droit à une vie affective et sexuelle, mais comment répondre ? N'y a-t-il qu'une seule réponse : les aidants sexuels ?

Cette notion d'aidants sexuels nous vient en particulier de Suisse et d'Allemagne. Il s'agit de procurer à la personne handicapée une aidante sexuelle moyennant finance. Je dis aidante sexuelle car la majorité des demandes viennent des hommes handicapés. Pour satisfaire le besoin, pour câliner, pour caresser, on procurerait « à ces pauvres handicapés » une aidante qui accomplirait des

attouchements, caresses, pénétration etc. Il existe en France un courant pour que soit reconnu le métier d'aïdants sexuels. Des formations existent. Moyennant rémunération, au moins 150 euros, la personne handicapée pourrait recevoir des câlins caresses , pénétration. Une fois de plus il s'agit d'acheter le corps d'autrui et le plus souvent celui de la femme puisque les demandes sont à 95 % des demandes émanant d'hommes handicapés.

Les demandes sont formulées avec tant de « misérabilisme » que l'on finirait par pleurer !

De nombreux débats ont lieu autour de cette mauvaise réponse à une bonne question.

Notre association « Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir » a pris position pour que les personnes handicapées puissent vivre librement leur sexualité, sans être ghettoïsées, sans devoir payer une prestation, pour qu'elles puissent choisir librement leurs partenaires et qu'elles ne soient pas assujetties à la bonne volonté des personnes valides.

De plus la France est abolitionniste.

Le député François Chossy, sous la pression de quelques hommes handicapés et de certaines institutions, a essayé de faire changer un alinéa dans la loi de 2005 sur les personnes handicapées. Ces personnes demandaient que soit introduit la possibilité pour les personnes lourdement handicapées de bénéficier d'aïdants sexuels ce qui entraînait une possibilité de prostitution afin de soulager les besoins de ces messieurs !

Les personnes handicapées ont bien entendu envie de pouvoir rencontrer quelqu'un. Mais est-ce par le biais d'un service organisé par un tiers ? Va-t-on répondre à un désir de rencontre en proposant des aidant(e)s sexuel(le)s rémunéré(e)s ? Cela s'appelle de la prostitution. Une fois de plus le corps des femmes est marchandisé. On est une fois de plus confronté à ce besoin soi-disant irréprensible de l'homme, à la domination masculine, qui fait loi.

Je suggère quelques propositions afin que les personnes handicapées ne soient pas ghettoïsées : Exiger l'accessibilité partout pour tous. Il est important et primordial que les personnes handicapées sortent de chez elles, qu'elles puissent faire des rencontres. Si on envoie une aidante sexuelle chez une personne handicapée, une fois de plus c'est l'extérieur qui va vers l'intérieur ; c'est le contraire qui doit se passer, la personne handicapée doit sortir de chez elle. Rendre accessible les théâtres, les cinémas, les boîtes de nuit, les restaurants etc. Que la personne handicapée ne soit plus refusée dans les centres de loisirs, dans les chorales, dans les piscines ! Cela permettra à la personne singulière de rencontrer les autres et de partager des expériences de vie riches et vraies.

Nous ne voulons pas être considérées, regardées comme des « handicapées » mais comme des personnes Citoyennes à part entière vivant dans la cité.

Maudy Piot, psychanalyste, présidente-fondatrice de l'association « Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir »

Site de FDFA : www.femmespourledire.asso.fr

Mail : fdfa.asso@free.fr